



CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX FLEURET Equipes 2010

Après délibération du Comité directeur du Comité Départemental d'Esgrime de la Seine-Saint-Denis, les Championnats Départementaux au Fleuret Equipes se dérouleront :

DATE : **Dimanche 31 janvier 2010**

LIEU : **Gymnase Maurice BAQUET**
Rue Elsa Triolet
93200 Saint-Denis
 A côté du Centre Cardiologique du Nord (CCN)

HORAIRES :

Catégorie	Appel	Scratch	Début des assauts
Vétérans H	08 h 30	08 h 45	09 h 00
Vétérans F	08 h 30	08 h 45	09 h 00
Seniors G	08 h 30	08 h 45	09 h 00
Seniors F	08 h 30	08 h 45	09 h 00
Juniors G	09 h 00	09 h 15	09 h 30
Juniors F	09 h 00	09 h 15	09 h 30
Cadets	09 h 30	09 h 45	10 h 00
Cadettes	09 h 30	09 h 45	10 h 00
Minimes G Minimes F	Reporté à une date ultérieure en raison de H2016		
Pupilles	12 h 00	12 h 15	12 h 30
Pupillettes	12 h 00	12 h 15	12 h 30
Benjamins	12 h 30	12 h 45	13 h 00
Benjamines	12 h 30	12 h 45	13 h 00
Poussins	14 h 00	14 h 15	14 h 30
Poussines	14 h 00	14 h 15	14 h 30

Les poussins nés en 2002 doivent avoir 8 ans révolus le jour de la compétition et donc être nés avant le 31 janvier 2002

CATEGORIES :

Poussins, Pupilles
 Benjamins
 Minimes

LAMES :

0, et électrique à partir du tableau de 8
 2 électrique
 5 électrique

Les compétiteurs doivent se présenter avec deux armes et deux fils de corps sur la piste.

Adresser la correspondance au Président du CD93 : **M. Georges AMZEL**
 3 rue du 8 mai 1945 – 93260 les Lilas ☎ 📠: 06.60.11.28.21
 E-mail : georges.amzel@wanadoo.fr
 Site Internet : www.cd93-escrime.org

FORMULE : 1 tour de poule, suivi d'un tableau sans repêchage

Le directoire technique se réserve le droit de modifier la formule en fonction du nombre de participants.

Relais en 5 touches jusqu'à 20 de minimes à Seniors.

Relais en 4 touches jusqu'à 16 pour les pupilles et benjamins.

Relais en 3 touches jusqu'à 12 pour les poussins.

Pour les catégories vétérans, les rencontres se disputent par match en 5 touches et non en relais.

Suivant le nombre d'équipes engagées, les équipes vétérans seront mélangées avec touches d'handicap négatif

Les handicaps sont appliqués entre catégories, comme pour les épreuves du Circuit National.

- Rappel du calcul des touches de handicap négatif :

- V1 contre V2 : une touche de handicap négatif pour le V1.
- V2 contre V3 : une touche de handicap négatif pour le V2.
- V1 contre V3 : deux touches de handicap négatif pour le V1
- V3 contre V4 : une touche de handicap négatif pour le V3.
- V2 contre V4 : deux touches de handicap négatif pour le V2
- V1 contre V4 : trois touches de handicap négatif pour le V4

EQUIPES : Les équipes sont composées de deux tireurs. La mixité **ou** le sur classement est autorisé. (les deux non).

ARBITRE : Chaque club devra fournir 1 arbitre pour au moins 2 équipes. **Il ne sera pas demandé pour effectuer les inscriptions sur le site FFE mais exigé le jour du championnat.**

DROITS D'ENGAGEMENT : 10 € PAR EQUIPE.

Licence 2010 validée.

Tenue complète 350 N, cuirasse de protection 350 N minimum, (800 N pour les minimes) bas, chaussures de sports et gant.

ENGAGEMENTS : Les engagements se feront par Internet sur le module d'inscriptions en ligne via le site de la F.F.E. au plus tard le jeudi 28 janvier 2009, 23h59.



Fédération Française d'Escrime : Engagements en ligne / Résultats des compétitions [S'identifier](#) [Fermer](#)

Compétition Arbitrage Intitulé Ville Validée FFE

Arme Sexe Catégorie Type - Sélectionner un départeme

Période du au (JJ/MM/AAAA) Toutes A venir Résultats Tout Individuelle Equipe

Le Président

George AMZEL

Adresser la correspondance au Président du CD93 : **M. Georges AMZEL**
3 rue du 8 mai 1945 – 93260 les Lilas ☎️ 📠: 06.60.11.28.21
E-mail : georges.amzel@wanadoo.fr
Site Internet : www.cd93-escrime.org